

Atelier régional préparatoire pour les examens nationaux volontaires et les examens locaux volontaires en Afrique : renforcer l'intégration et faire rapport sur le Programme 2030 et l'Agenda 2063

ECA/RFSD/2021/VNR/INF/1

Brazzaville (en ligne), 26 et 27 février 2021

Note conceptuelle

I. Contexte

1. En tant que signataires du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) et de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons de l'Union africaine, les États membres africains sont tenus d'examiner régulièrement les cadres et mécanismes qu'ils ont adoptés pour promouvoir la mise en œuvre de ces deux programmes, afin de favoriser une croissance et un développement inclusifs. Dans le cadre de ses mécanismes d'examen et de suivi, le Programme 2030 encourage les États membres à procéder à des examens réguliers et inclusifs des progrès réalisés aux niveaux national et infranational, sous la direction et à l'initiative des pays. Le Programme 2030 prévoit que ces examens volontaires doivent impliquer de multiples parties prenantes et être entrepris en collaboration. Le processus d'examen doit être rigoureux et basé sur des preuves, des données précises et les contributions des acteurs concernés. Les examens sont ensuite officiellement présentés par les pays lors du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, qui se tient chaque année.

2. Dans la préparation des examens nationaux volontaires, les États membres devraient tirer parti des contributions du gouvernement, des organisations de la société civile, du secteur privé et d'autres groupes dont la voix est essentielle à la réussite de la mise en œuvre du Programme 2030. En outre, en favorisant le débat au niveau régional, notamment au Forum régional africain pour le développement durable, et au niveau mondial lors du Forum politique de haut niveau, le processus d'examen national volontaire facilite la mutualisation des bonnes pratiques, des réussites et des défis communs, et peut contribuer à attirer l'attention des parties prenantes sur les ressources qui peuvent être utilisées pour relever ces défis. En fin de compte, les examens nationaux volontaires donnent aux pays l'occasion de faire le point sur les progrès accomplis, d'identifier les goulets d'étranglement qui entravent la réalisation des objectifs de développement durable et de définir la voie à suivre.

3. Quarante-cinq États africains avaient procédé à des examens nationaux volontaires au moment de la tenue du Forum politique de haut niveau de 2020, et 11 pays africains sont actuellement engagés dans le processus d'examen en vue du Forum politique de haut niveau de



2021. Parmi ceux-ci, deux pays préparent leur premier examen¹, six pays préparent leur deuxième examen² et trois pays préparent leur troisième examen³.

4. En complément du processus d'examen national volontaire, les États membres africains ont noté les avantages particuliers de la réalisation d'examens du développement durable au niveau des districts, des gouvernorats et des municipalités. Les participants à la sixième session du Forum régional africain pour le développement durable, tenue en 2020, ont conclu que les examens locaux volontaires étaient des outils importants pour un engagement et une mobilisation multipartites significatifs afin de faire progresser la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Les participants à la sixième session ont demandé aux États membres d'intégrer les examens locaux volontaires dans leurs examens nationaux volontaires et de créer des mécanismes d'examen local pour améliorer la responsabilisation, la transparence et l'appropriation par le public de la mise en œuvre des deux programmes. En faisant intervenir de multiples parties prenantes sur le terrain, les examens locaux volontaires atteignent la population aux niveaux des communautés et cette dernière peut, à son tour, enrichir et faire avancer le processus de développement durable, conformément aux deux programmes. À cette fin, la CEA a aidé certaines collectivités locales à préparer des examens locaux et étend la portée de cette initiative pour aider d'autres intervenants locaux.

5. La pandémie de COVID-19 en cours a radicalement changé le paysage du développement pour les 11 pays qui se préparent à soumettre des examens nationaux volontaires en 2021. Même avant la pandémie, les États membres africains étaient confrontés à des défis importants liés au financement d'initiatives inclusives visant à promouvoir le développement durable et le COVID-19 a encore restreint leur trajectoire de développement en provoquant des perturbations massives de la santé publique, de l'activité économique, du commerce, de l'emploi, de la circulation des personnes et de la mobilisation des ressources financières par les gouvernements. Ces perturbations ont sapé les progrès réalisés par tous les pays africains en vue de la réalisation des objectifs de développement durable, une question qui sera sans aucun doute prise en compte dans les examens volontaires nationaux et locaux en préparation.

II. Portée de l'atelier

6. L'atelier préparatoire et de renforcement des capacités se tiendra sur deux jours, les 26 et 27 février 2021, à l'intention des pays qui procéderont à des examens nationaux volontaires en 2021. Ses objectifs sont de soutenir les préparatifs en vue de la présentation des examens nationaux au Forum politique de haut niveau de 2021, et de renforcer la capacité des États membres à mettre en œuvre le Programme 2030 et l'Agenda 2063, ainsi qu'à suivre les progrès réalisés à cet égard et à en rendre compte.

7. L'atelier 2021 se déroule pendant la première année de la Décennie d'action et de réalisations des Nations Unies en faveur du développement durable, et dans le contexte d'une pandémie destructrice sans précédent, avec des ramifications sur la trajectoire de développement des pays africains. Les participants se pencheront donc sur les défis liés à la pandémie de COVID-19 qui entravent la réalisation des objectifs de développement durable, ainsi que sur les mesures qui peuvent être prises pour remettre la mise en œuvre sur les rails.

¹ L'Angola et Djibouti.

² Cabo Verde, Madagascar, la Namibie, le Tchad, la Tunisie et le Zimbabwe.

³ L'Égypte, le Niger et la Sierra Leone.

Ils examineront également les thèmes communs des cadres et des visions de développement du continent. Plus précisément, l'atelier sera l'occasion :

- a) De donner aux pays qui se préparent à soumettre des examens nationaux volontaires en 2021 la possibilité de faire rapport sur l'état d'avancement de leurs préparatifs ;
- b) De recenser les difficultés qui entravent la préparation des examens nationaux volontaires ;
- c) De réfléchir à la manière dont la pandémie COVID-19 affecte les processus de planification et d'examen du développement ;
- d) De débattre du format et du contenu attendu des rapports d'examen national volontaire qui seront soumis au Forum politique de haut niveau de 2021, y compris les délais pertinents ;
- e) De permettre aux parties prenantes ayant déjà préparé des examens nationaux volontaires de partager les meilleures pratiques, de débattre des défis communs et d'examiner les solutions possibles. Ces parties prenantes auront également l'occasion de débattre de la manière dont les premiers ou seconds examens peuvent servir de base à la formulation des examens ultérieurs ;
- f) De partager les expériences de mise en œuvre au niveau infranational grâce à la préparation d'examens locaux volontaires, d'approfondir la compréhension des liens entre les examens locaux et nationaux, et de débattre de la manière dont les deux types d'examens peuvent contribuer à accélérer la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ;
- g) D'examiner et d'approuver les lignes directrices régionales de la CEA sur les examens locaux volontaires en Afrique ;
- h) D'examiner d'autres directives mondiales relatives aux examens locaux volontaires, notamment celles du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU et celles élaborées conjointement par le Programme des Nations Unies pour les établissements humains et l'Organisation mondiale des cités et gouvernements locaux unis (CGLU) ;
- i) De souligner l'importance d'utiliser les informations obtenues grâce à des évaluations et à des audits, ainsi que des données désagrégées rigoureuses dans les processus d'examens volontaires nationaux et locaux ;
- j) D'examiner les outils dont disposent les participants pour planifier et rendre compte des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable aux niveaux national et infranational.

8. L'atelier comprendra des séances plénières avec des présentations et des débats, en plus d'un travail en groupe interactif et engageant sur des sujets spécifiques identifiés par les participants. Plusieurs produits de connaissance en ligne destinés à soutenir la préparation des examens nationaux volontaires seront présentés. Des discussions seront également organisées sur les examens locaux volontaires, notamment par des représentants des gouvernements locaux qui sont déjà engagés dans le processus d'examen local ou qui commenceront à préparer des examens locaux dans un avenir proche. Les débats porteront notamment sur la manière dont les examens locaux peuvent étayer ou compléter le processus de préparation des examens nationaux. L'atelier se terminera par une séance conjointe qui facilitera le dialogue et le partage

d'expériences entre les pays ayant déjà procédé à des examens nationaux volontaires et ceux qui le font actuellement, ainsi qu'avec les parties prenantes concernées de la région. Les résultats de l'atelier enrichiront directement les principaux événements et messages clés de la septième session du Forum régional africain pour le développement durable, qui se tiendra en mars 2021.

III. Questions clés

9. L'atelier sera guidé par les questions suivantes :

a) Quels sont les succès, les défis, les lacunes et les enseignements tirés des processus de préparation des examens volontaires nationaux et locaux ?

b) Quelles sont les principales lignes directrices pour l'établissement des rapports aux niveaux national et infranational ?

c) Quels sont les principaux effets de la pandémie COVID-19 sur les processus de préparation des examens volontaires nationaux et locaux ?

d) Comment ces processus peuvent-ils soutenir la reprise après la pandémie COVID-19 ?

e) Comment les examens nationaux volontaires ultérieurs peuvent-ils s'appuyer sur les précédents ?

f) Comment renforcer encore la participation des parties prenantes ?

g) Quelles sont les mesures prises pour intégrer les objectifs de développement durable dans les plans et stratégies nationaux et locaux ?

h) Comment les pays africains utilisent-ils les processus d'examen nationaux et locaux pour faciliter la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063, et pour rendre compte et assurer le suivi des progrès réalisés à cet égard ?

i) Comment les examens locaux volontaires peuvent-ils renforcer la collaboration et la cohérence des politiques entre les parties prenantes qui participent à la mise en œuvre des programmes visant à réaliser les objectifs de développement durable aux niveaux national et infranational ?

j) Comment les examens locaux volontaires peuvent-ils améliorer la collecte de données relatives à la réalisation des objectifs ?

k) Quelles mesures peuvent-elles être prises pour renforcer les synergies entre les examens nationaux et locaux ?

l) Quelles mesures les pays prévoient-ils de prendre pour accélérer les progrès dans le cadre de la Décennie d'action et de réalisations des Nations Unies en faveur du développement durable ?

m) Quel soutien supplémentaire est-il nécessaire pour mener à bien et assurer le suivi des examens nationaux et locaux volontaires des pays africains ?

IV. Résultats escomptés

10. Les résultats escomptés de l'atelier sont les suivants :

- a) Le renforcement de la capacité des pays menant des examens nationaux volontaires en 2021 pour participer de manière significative aux processus d'examen nationaux et locaux ;
- b) Le renforcement de l'engagement des pays, districts et villes à mener des examens nationaux et locaux volontaires ;
- c) Une meilleure prise en compte des spécificités régionales, notamment de l'Agenda 2063 et des impératifs en matière de droits de l'homme et de gouvernance, dans les processus d'examen nationaux et locaux ;
- d) Un engagement et une collaboration à long terme plus solides entre les pays au sein des réseaux d'examen national volontaire ;
- e) Une meilleure compréhension de la nécessité de veiller à ce que les examens nationaux et locaux soient fondés sur des données fiables ;
- f) Une meilleure compréhension de la manière dont les examens locaux volontaires peuvent améliorer l'établissement de rapports au niveau national et la collaboration entre les institutions nationales et locales ;
- g) Un alignement plus étroit des cadres de développement nationaux sur le Programme 2030 et l'Agenda 2063.

V. Orientations pour les participants

11. L'atelier réunira des représentants des gouvernements nationaux et locaux, des maires de villes et des représentants d'institutions régionales africaines, d'organisations de la société civile, d'institutions universitaires, d'organisations locales, du secteur privé et d'entités du système des Nations Unies.

12. Les participants doivent être prêts à partager des informations sur les réussites et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre, les lacunes dans les processus d'examen volontaire nationaux et locaux des pays, la cartographie et l'engagement des parties prenantes, la cartographie institutionnelle, les enseignements tirés des processus d'examen et les besoins d'assistance supplémentaire.

VI. Contacts

13. Les demandes de renseignements concernant l'organisation de l'atelier préparatoire et le renforcement des capacités doivent être adressées à :

- **John Robert Sloan**
Économiste
Commission économique pour l'Afrique
Courriel : sloan@un.org

- **Tonya Vatur**
Spécialiste du développement durable
Département des affaires économiques et sociales
Secrétariat de l'ONU
Courriel : vaturi@un.org
 - **Juliet Wasswa-Mugambwa**
Responsable de la gestion des programmes
Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique
Secrétariat de l'ONU
Courriel : wasswa-mugambwa@un.org
-